

Communiqué du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de Medi Telecom, réuni à Casablanca le lundi 17 mars 2014, sous la présidence de Monsieur Anass Houir Alami, a arrêté les comptes sociaux et consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 qui seront soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires. Les comptes consolidés font apparaître un chiffre d'affaires de 5 049 millions de dirhams en recul de 9%, baisse liée aux effets conjugués de révision des tarifs de terminaison facturés entre les opérateurs et l'incidence de l'intensité concurrentielle sur les prix à la minute facturés au client final, un résultat courant de 277 millions de dirhams et un résultat net négatif de 222 millions de dirhams. Le parc clients s'établit à près de 14,5 millions et enregistre une hausse de 13% par rapport à fin 2012.

Au cours de cette séance, le Conseil d'Administration s'est félicité de la réussite du démarrage de chantiers structurants à forte valeur ajoutée. Le Conseil d'Administration a, par ailleurs, enregistré avec satisfaction les effets positifs de la refonte de la marque méditel.

Le Conseil d'Administration a approuvé un programme d'investissement ambitieux pour la période 2014-2017 d'un montant total de 4 milliards de dirhams. Un projet de modernisation des équipements radio sur l'ensemble du territoire marocain dont l'objectif est l'extension de la couverture et l'amélioration de la qualité de service voix et data a été approuvé. Ces nouveaux équipements permettent à Medi Telecom de se doter dès à présent d'équipements de dernière génération à même de supporter les évolutions technologiques répondant aux besoins futurs d'un marché à forte composante data.

Ce projet qui comporte le remplacement de certains équipements existants induira une charge exceptionnelle sur les exercices 2013, 2014 et 2015. Nonobstant cet élément exceptionnel à caractère comptable et sans incidence sur le cash-flow, le résultat net aurait été positif. La société envisage en 2014 un résultat net négatif imputable au même élément comptable.

Par cette décision, le Conseil d'Administration affirme sa volonté d'accélérer la trajectoire de croissance profitable de Medi Telecom.